

# RÉHABILITATION DU BOULODROME-GYMNASSE



P.4 CITOYENNETÉ,  
SOLIDARITÉ,  
ÉDUCATION,  
CULTURE

P.8 AMÉNAGEMENT,  
URBANISME,  
ENVIRONNEMENT

P.12 DOSSIER  
Budget 2021

P.14 CONSEIL MUNICIPAL

P.15 VIE ASSOCIATIVE,  
SPORT,  
ANIMATION





## NOUVEAUX COMMERÇANTS

**CORDONNERIE APPRIEU / COLOMBE**  
ZAC d'APPRIEU Tél: 04 57 20 04 01  
Lundi 14h00 / 18h30  
Mardi au vendredi 8h30 - 18h30  
Samedi 8h30 / 12h30  
(Semaine paire Fermé semaine impaire)

**Multi-Services**

Clés tous modèles : Verrou. Auto. Moto  
Serrurerie et dépannage  
Badge et Télécommande d'ouverture de porte  
Cordonnerie (chaussures, maroquinerie couture sur cuir)  
Produits d'entretien : Cirage, Lacets, Semelles  
Maroquinerie : Ceinture, Portefeuille, Porte monnaie Etc...  
Tampons tous modèles.  
Gravure : plaque boîte aux lettres et Professionnelle  
Médaille chien et chat

Cartes de visite : professionnelles, personnelles et de remerciements  
Plastification & Reliure de documents  
Plaques d'immatriculations. Auto. Moto. Etc...  
Piles tous modèles. Bracelets de montres  
Carterie  
Photos identité tous documents  
Photos ANTS Permis de conduire  
Demande de permis de conduire  
Tirage photo numérique 10/15 - 13/18 - 20/30

Nouveau sur Apprieu/Colombe

**Smmi**  
formation

Conduite d'engins  
dont CACES®

Plus de 2000 m² de plateaux techniques

Pont Roulant, Elingage,  
AIPR, etc...

04 28 70 48 08  
contact@smmi-formation.fr



SMMI FORMATION  
764 Rue Alphonse Gourju 38140 Apprieu  
Sortie 9 - A48  
ZA Bièvre Dauphine

## DU NOUVEAU AU BAR TABAC DU CENTRE VILLAGE

Le bar tabac propose un nouveau service. Les appelans pourront y effectuer le paiement des factures d'eau et assainissement, de leurs amendes...



## SYSTÈME D'ALERTE SMS

Comme annoncé dans une précédente gazette, la commune est dotée d'un système d'alerte SMS.

**Ce service, gratuit, vous permet d'être informés sur les événements suivants :**

- > Gros travaux impactant votre quotidien
- > Informations relatives aux services périscolaires
- > Alertes canicules
- > Perturbations sur les réseaux d'eau, d'électricité, ...
- > Alerte sur les aléas (risque identifié dans le DICRIM)

**Pour en bénéficier, il suffit de vous inscrire soit :**

- > Sur le site internet de la commune (<https://www.apprieu.fr/sms>)
- > Via un formulaire papier qui est disponible en mairie

Alors n'hésitez pas !



## HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE

Attention la mairie d'Apprieu change ses horaires sur la période estivale :

**Du 12 juillet 2021 au 15 août 2021 inclus, l'accueil sera ouvert :**

**DU LUNDI AU VENDREDI de 8h00 à 12h30.**

**Fermée les après-midis et le Samedi matin**

## DÉMARCHAGE À DOMICILE... INTERDIT À APPRIEU



Plusieurs d'entre vous nous sollicitent quand l'occasion se présente, en nous informant du passage de personnes au domicile pour des démarchages commerciaux.

Nous rappelons que depuis l'arrêt du maire en date du 10 juillet 1985 la commune d'Apprieu a interdit tout démarchage, ou porte à porte.

Toutefois, la commune d'Apprieu peut délivrer des autorisations pour des associations qui organisent des ventes de brioches...voire pour nos sapeurs-pompiers de la caserne de Bavonne lors de la vente des calendriers.

Ayez le réflexe : demandez au démarcheur de vous présenter l'autorisation communale, signée par Monsieur le maire et surtout ne faites jamais entrer une personne inconnue à votre domicile, quel que soit le motif.

## PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Le jeudi 22 juillet 2021 • Le jeudi 23 septembre 2021

## LES SALLES COMMUNALES INDISPONIBLES POUR LES PARTICULIERS PENDANT 1 AN

Pendant la période des travaux du boulodrome-gymnase, nous devons déplacer les activités qui s'y tiennent habituellement. Elles auront lieu dans les salles des Forgerons et des Tisserands. Ces deux salles ne seront donc pas disponibles à la location pour les particuliers de septembre 2021 à septembre 2022. Merci de votre compréhension.



Le plaisir de se retrouver ne doit pas faire oublier les quelques précautions à prendre et notamment l'enjeu de la vaccination pour freiner la propagation des éventuels variants.

Cette libération tant attendue s'exprime souvent sur nos routes où de nombreux excès de vitesse ont été repérés. Nous devons donc prendre un certain nombre de mesures et notamment dans la plaine pour tenter de faire baisser cette vitesse excessive.

Les réunions du Bureau et du Conseil Municipal ne se sont jamais arrêtées et notre programme est bien engagé avec le démarrage de la réhabilitation du Boulodrome-Gymnase en septembre et la relance du projet scolaire et périscolaire mais également l'extension du jardin d'enfant, la réflexion sur la création d'un pump track avec un groupe de jeunes ou encore la mise en œuvre d'un groupe de veille sociale, la restauration scolaire...

Nous vous laissons profiter de belles vacances bien méritées et nous vous proposerons à la rentrée, si les conditions le permettent, de nous retrouver lors de réunions de hameaux et de quartiers pour reprendre nos échanges sur les thèmes qui vous tiennent à cœur. Et parmi ceux-ci déjà bien identifiés : la question de la collecte des Points d'Apport Volontaire, l'amélioration de la voirie, la vitesse sur nos routes, le programme de travaux de la Régie des eaux, le développement de la fibre, la réflexion sur l'extinction des lumières durant la nuit...

Un bon été à tous !

**Dominique PALLIER,**  
Maire d'Apprieu

## La libération... Mais en sécurité

Les assemblées générales s'organisent à nouveau, les chasseurs, les footballeurs, les basketteurs, les handballeurs se retrouvent... Le cross des Tortues Joggeuses a fait le plein avec 500 participants sur ses courses et randonnées. Le Sou des écoles a organisé sa fête de fin d'année, les vernissages ont repris et le 13 juillet vous attend pour une formule adaptée à la situation avec une jauge, un « menu » différent et surtout un feu d'artifice de retrouvailles !

**Apprieu**  
www.apprieu.fr

### Mairie :

46, route de Lyon 38140 Apprieu  
Email : [accueil@apprieu.fr](mailto:accueil@apprieu.fr)  
Tél. : 04 76 65 10 13 - Fax : 04 76 93 70 70  
Horaires d'ouverture du 12 juillet 2021  
au 15 août 2021 inclus :  
Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30.  
Fermée les après-midis et le Samedi matin

### École privée St-Pierre :

95 route du Rivier 38140 Apprieu  
Tél : 04 76 65 15 10  
Email : [ecolesaintpierre38@gmail.com](mailto:ecolesaintpierre38@gmail.com)

### École élémentaire publique Saint-Exupéry

48 route de Lyon 38140 Apprieu  
Tél : 04 76 65 10 63  
Email : [ce.0381548B@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0381548B@ac-grenoble.fr)  
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
8h30 - 11h45 / 13h45 - 16h30

### École maternelle publique Le Petit Prince

355 rue Defrada 38140 Apprieu  
Tél : 04 76 65 17 57  
Email : [ce.0382659j@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0382659j@ac-grenoble.fr)  
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
8h30 - 11h40 / 13h40 - 16h30

### Horaires périscolaires Saint-Exupéry

- Garderie matin : 7h30 - 8h30  
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30  
Tél : 04 76 67 42 79

### Horaires périscolaires Le Petit Prince

- Garderie matin : 7h30 - 8h35  
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30  
- Garderie maternelle : 07 89 33 44 65

### Les services périscolaires

07 84 39 18 74 aux horaires d'ouverture (pas de messages ni SMS)  
En garderie élémentaire - 48 route de Lyon 38140 APPRIEU  
[serviceperiscolaire@apprieu.fr](mailto:serviceperiscolaire@apprieu.fr)

### Médiathèque La Sirène

25 place Buissière 38140 Apprieu  
Tél : 04 76 35 38 84  
Email : [la.sirene@cc-bievre-est.fr](mailto:la.sirene@cc-bievre-est.fr)

Horaires d'ouverture :  
Lu : 10h-12h  
Me : 15h-17h45  
Sa : 9h-12h



## NOS AMIS LES CHATS ERRANTS !



Depuis 2015, la commune d'Apprieu s'est engagée dans des campagnes annuelles de stérilisation des chats errants en traitant les secteurs les plus touchés, aidée par la fondation 30 millions d'amis. À l'issue, les chats sont identifiés au nom de la Fondation 30 millions d'amis.

La stérilisation des chats est reconvenue par les experts de l'OMS pour stabiliser automatiquement la population féline, qui continue à jouer son rôle de filtre contre les rats, les souris et enraye les problèmes de salubrité que cause la présence des chats (urine, pouilles éventrées...)

Le chat errant : il ne s'agit pas de capturer tous les chats divagant sur la voie publique mais bien ceux qui n'ont pas d'identification, donc pas de propriétaire, ni de gardien, vivant en groupe dans les lieux publics de la commune. Cette capture se fera uniquement par des bénévoles appelés par la fondation 30 millions d'amis et les chats seront amenés au cabinet vétérinaire de Bièvre qui a accepté d'apporter son concours à cette action. Ne prenez pas l'initiative d'amener des chats errants. Ils ne seront pas pris en charge !

**Pour toute question, contacter la mairie d'Apprieu : 04 76 65 10 13.**

**Pour rappel : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, article L.212-10 du Code rural l'identification de son chat est obligatoire ! Votre chat sera considéré comme un chat errant, s'il ne possède ni tatouage ni puce électronique.**

## UN NOUVEL ASVP À APPRIEU



**Depuis le 3 mai, Raymond Brissac est l'ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) d'Apprieu.**

Les élus l'ont choisi pour améliorer la tranquillité des habitants et le quotidien de la commune. Âgé de 32 ans, Raymond Brissac a travaillé comme gendarme pendant 5 ans dans le Jura puis dans la région grenobloise. Il a ensuite rejoint une entreprise spécialisée dans la surveillance des transports publics travaillant pour les réseaux du Département et de la Région, et assurait la sécurité et le confort des passagers. En un mois, Raymond Brissac a découvert le village, ses lieux de rencontre... tout ce qui fait son quotidien : « Je connais de mieux en mieux le village et les riverains. Je suis très satisfait de mes premières missions : gestion de la fermeture du parking de l'école pendant les travaux, contact avec les riverains pour les nuisances et autres

désagréments, recherche de scrutateurs pour les élections de juin... Je gère également au quotidien le stationnement et notamment autour des écoles, la surveillance de la voie publique, veille à la sécurisation des quartiers... tout en maintenant le lien entre les gendarmes, les habitants et les élus. Les habitants que j'ai rencontrés en grand nombre sont sympathiques et accueillants. Je n'ai pas eu de mauvaises surprises. Autre aspect important de mon métier, je vais réfléchir à des propositions d'améliorations de la sécurité et partager mon expérience avec les élus. notamment en matière d'infraction à l'environnement (décharges...) ». Ce recrutement était très attendu, les retours sont nombreux et positifs. Après 2 mois sur la commune, Raymond Brissac a déjà pris ses marques et a déjà engagé de nombreux dossiers.

## LE 8 MAI COMMÉMORÉ



Cette année encore, le 8 mai a été commémoré en comité restreint. Les élus étaient accompagnés des anciens combattants, des porte-drapeaux, du représentant des sapeurs pompiers de Bavonne et de la Musique des Terres Froides. Au-delà du devoir de mémoire qui nous tient tous à cœur, de l'instant essentiel d'hommage aux morts pour la France, la commémoration a été l'occa-

sion de se retrouver. La cérémonie, que le maire Dominique Pallier a voulue en musique, avait une émotion particulière grâce à Musique des Terres Froides qui a joué quelques morceaux militaires et terminé par la Marseillaise. Espérons que la 77<sup>e</sup> commémoration, en 2022, verra également le retour du public, toujours nombreux dans notre village.

# ÉCOLE MATERNELLE LE PETIT PRINCE D'APPRIEU



**Cette année l'école maternelle Le petit prince d'Apprieu a travaillé tout au long de l'année sur le monde et ses continents.**

Durant l'année les enfants ont pu assister à un spectacle interactif sur les instruments du monde et les pays d'où ils viennent. Ils ont aussi participé à un atelier autour du chocolat. Puis dernièrement, ils sont allés à Beauregard en Baret au parc Indian's Vallée afin de voir, comprendre et apprendre comment vivaient les indiens d'Amérique. Durant cette journée, les enfants ont pu faire du tir à l'arc, se promener sur les traces des animaux américains, apprendre pourquoi et comment les indiens fabriquaient des tipis... Cette année se terminera par la visite du



zoo de Peaugres en juin afin que les enfants observent les animaux du monde entier.

Nous espérons tous pouvoir conclure cette belle année, malgré le contexte sanitaire, en faisant notre spectacle à la kermesse fin juin.



## LES TARIFS DES SERVICES PÉRISCOLAIRES

### Rentrée scolaire 2021-2022 Accueils périscolaires du matin et du soir – Restauration

La commission des Affaires Scolaires a travaillé sur la révision des tarifs et du règlement intérieur des services périscolaires.

**Pourquoi cette augmentation ?** Elle est liée, en grande partie, à la crise sanitaire que nous traversons. En effet, afin de respecter au mieux les protocoles sanitaires demandés par le gouvernement, les dépenses de fonctionnement de la commune ont augmenté : recrutement d'agents supplémentaires, achat de gel hydro alcoolique, de produits d'entretien spécifiques (virucide...), de protections pour les agents (masques FFP2, surblouses...). Un autre facteur de cette hausse est l'acquisition du modulaire périscolaire.

**La restauration scolaire :** Le coût réel du repas est estimé à 12,52 €. Ce prix comprend le repas plus une heure de garde-rie. Il se décompose ainsi :

- Prix du repas payé au traiteur fixé à 3,12 € TTC,

- Charges de personnel : 6,83 €,  
- Autres charges (eau, électricité, gaz, amortissement du bâtiment, logiciel) : 2,57 €.

La prise en charge des familles est en moyenne de 42%.

### L'accueil périscolaire du matin et du soir :

Une harmonisation du prix entre celui de l'accueil du matin et celui de l'accueil du soir a été effectuée.

Le coût d'une heure pour les accueils périscolaires est de 5,10€.

Il se décompose ainsi :

- Charges de personnel : 1,22 €  
- Autres charges : 3,88 € (eau, assainissement, bâtiment, modulaire, fournitures activités, entretien, logiciel...)

La prise en charge des familles utilisant ce service est en moyenne de 14%.

Les tarifs sont toujours basés sur le quotient familial, afin de conserver une équité sociale. Ils ont été votés en conseil municipal le jeudi 27 mai 2021.

## REMISE DES PRIX DU CONCOURS KANGOUROU CHEZ LES CM DE L'ÉCOLE ST PIERRE D'APPRIEU



Ce jeudi 20 mai, la Directrice, madame Liber est venue remettre aux élèves de CM les prix qu'ils avaient gagnés en participant au concours de mathématiques du kangourou.

Ce concours existe depuis de nombreuses années et des classes du CE2 au lycée de la France entière y participent. Cette année, 28403 CM1 et 30 081 CM2 ont concouru.

Les élèves se sont d'abord entraînés en classe sur le site du Kangourou puis, lors de l'épreuve du 18 mars dernier, ils ont eu 50 minutes pour résoudre 24 questions à choix multiples de difficulté croissante, des questions faisant appel à la logique, à l'orientation spatiale, entre autres et toujours sous forme ludique.

Chaque élève a reçu un magazine de jeux mathématiques, un petit jeu didactique et un diplôme indiquant sa place pour le remercier de sa participation.

Ont été primés :

- Pour le prix de prudence : Les enfants de chaque niveau (CM1 et CM2) de la classe qui ont réussi à répondre au plus grand nombre de questions successives à partir de la première.

- Ceux qui ont été bien placés sur la totalité des participants.

Les enfants étaient ravis de cette première participation et attendent de pouvoir recommencer l'année prochaine.



## RECYCLONS LES MASQUES A USAGE UNIQUE

La commune d'Apprieu vous propose d'allier santé et préservation de l'environnement ! Comment ? En mettant en place des containers pour collecter en toute sécurité les masques usagés (seulement les masques chirurgicaux à usage unique).

Vous en trouverez à la mairie, dans le sas d'entrée. Vous pouvez donc déposer vos masques usagés dans ce container au lieu de les mettre à la poubelle classique. Il y en a également dans chaque école élémentaire, pour les élèves et les professeurs.

Ces containers sont ensuite collectés selon un protocole sanitaire offrant toutes les garanties de sécurité. Une usine près d'Anger les transformera en granulés de polypropylène, utilisés dans la filière de la plasturgie.

Ce dispositif est proposé par RECYGO, entreprise créée par Suez et La poste, en partenariat avec VERSOO.

recygo en partenariat avec Versoo

Ensemble,  
**RECYCLONS LES MASQUES**

Une solution accessible et simple pour un recyclage en France des masques à usage unique

L'expertise du recyclage, la proximité et

## TESTS SALIVAIRES DÉPLOYÉS AUX ÉCOLES



Vendredi 2 avril, après plusieurs fermetures de classes notamment en maternelle, **près de 300 enfants, enseignants et personnels des écoles publiques ont pu bénéficier de tests salivaires**, à la demande des directrices. Ils ont été effectués par une dizaine de soignants et

pompiers bénévoles du village. Nous les remercions chaleureusement !

Ces tests ont révélé 1 cas positif et ont permis d'éclairer de nombreuses familles sur le statut épidémiologique de leur enfant à la veille des rassemblements de Pâques.

## QU'EST-CE QUE LE PASS SANITAIRE ?

Depuis le 9 juin 2021, pour assister à des événements réunissant plus de 1 000 personnes, est demandé le **pass sanitaire** constitué de **l'une des trois preuves** suivantes :

- > vaccination (schéma complet) ;
- > test négatif de moins de 48h (les auto-tests ne sont pas considérés dans le pass) ;
- > test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19 **datant d'au moins de 15 jours et de moins de 6 mois.**

À partir du 30 juin, ces mêmes garanties seront également demandées pour assister à des événements en intérieur regroupant plus de 1 000 personnes.

Sur le plan juridique, l'utilisation du pass sanitaire est aujourd'hui autorisée jusqu'au 30 septembre 2021 par la loi de gestion de la sortie de crise sanitaire. Il intègre deux dispositifs : le pass sanitaire « activités », le pass sanitaire « frontières ».

**Il peut être utilisé :**

- > **soit en format numérique** via la fonctionnalité Carnet de l'application Tous AntiCovid (cet outil permet de stocker les différents certificats d'une personne, mais aussi ceux de ses enfants ou de personnes dont elle a la charge). Depuis fin

mai, toutes les personnes vaccinées, y compris celles qui l'ont été avant le 3 mai, peuvent récupérer leur attestation de vaccination sur le « **portail patient** » de **L'Assurance Maladie**. Une fois votre certificat de vaccination en main, il suffit de scanner le QR Code de droite pour l'importer et le stocker en local, dans votre téléphone.

- > **soit en format papier** en présentant directement les différents documents (test RT-PCR ou attestation de vaccination).

Le pass sanitaire peut être exigé à compter de 11 ans. Il s'agit pour les enfants d'avoir une preuve de test négatif (RT-PCR ou antigénique, par voie salivaire ou naso-pharyngée) ou une preuve de rétablissement. Avec l'ouverture de la vaccination à compter de mi-juin pour les enfants de 12 à 18 ans, le pass pourra aussi être un schéma vaccinal complet.

**Ce pass n'est pas demandé pour toutes les activités relevant de la vie quotidienne des Français**, qu'il s'agisse par exemple de leur lieu de travail, des grandes surfaces, des services publics ou encore des restaurants et cinémas.

Pour plus d'informations : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire>

# Art 'PRIEU

## EXPOSITION PARTICIPATIVE

L'exposition participative « le temps des cerises et des émotions » a été installée à la salle du conseil pour l'été. Cette année, si vous voulez voir des cerises venez découvrir notre exposition car celles des arbres sont bien rares... Les émotions sont également bien mises en valeur à travers des portraits et des paysages. N'hésitez pas à venir aux horaires d'ouverture de la mairie.

Nous sommes heureux de vous annoncer deux nouveaux événements pour le deuxième semestre de l'année. Nous comptons sur vous pour répondre à nos invitations :

- **samedi 18 septembre de 13h30 à 17h** nous vous convions à une « randonnée croquis ». Départ sous le préau de la mairie. Le principe est de partir avec son carnet et ses crayons pour faire des croquis le long du chemin : architecture, nature, vous aurez le choix.

- cet automne, l'**exposition de photographies** sera assurée par Hervé Combe.

- **le week-end des 23 et 24 octobre** nous organisons une « rencontre de Carpentistes ». Nous vous en dirons plus dans la prochaine gazette. Si vous participez à la « randonnée croquis », vous pourrez nous confier vos productions réalisées à cette occasion.



## La Sirène Médiathèque

Petit à petit, la médiathèque communale La Sirène retrouve un fonctionnement plus normal. Nous espérons que pendant l'été les conditions sanitaires resteront stables. Ceci nous permettra à la rentrée d'ouvrir de nouveau notre médiathèque sur toutes les permanences (lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi). Surveillez les informations sur le site communal [www.apprieu.fr](http://www.apprieu.fr) et celui de La Fée Verte et sur le panneau d'affichage municipal.

Avec ce retour à la normale, un nouveau volet du règlement sera appliqué. Il concerne les grands retards. En effet, les médiathèques du territoire ont de plus en plus d'ouvrages qui ne sont pas rendus. Une décision a donc été prise, d'abord par La Fée Verte, médiathèque tête de réseau, puis par notre médiathèque La Sirène (délibération n°2021-022 du conseil municipal d'Apprieu en date du 29 avril 2021).

Après 3 rappels et plus de deux mois de retard, une pénalité de remboursement (15 euros pour un CD ou un DVD) sera demandée au lecteur contrevenant par l'intermédiaire du Trésor Public. Une fois la procédure transmise au Trésor Public, aucun retour en arrière ne pourra être possible. Alors, soyez vigilants et respectez les dates de retour des documents.

Les bénévoles de la médiathèque prennent leurs vacances d'été du lundi 2 août au mardi 31 août inclus. Réouverture mercredi 1<sup>er</sup> septembre.

La médiathèque reprend également ses animations. La première sera une animation musicale tous publics avec la compagnie Do Rêve Mi et Jean Noël Pion. Elle aura lieu samedi 25 septembre à 15 h. Réservez votre après-midi !

La Sirène  
Médiathèque

SPECTACLE  
TOUT PUBLIC

«Recyclage Musical»

avec  
Jean-Noël PION

Un voyage sonore autour du monde ...  
autour des sons ...

**Samedi 25 Septembre 2021 à 15 h**  
Salle des Forgerons (Grange Buissière) Apprieu  
Entrée gratuite - Places limitées

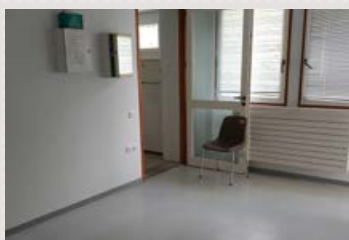
Médiathèque Apprieu  
04 76 35 38 84

Port du masque obligatoire à partir de 11 ans  
Respect des gestes barrières



## TRAVAUX DANS LA SALLE DES MAÎTRES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le bien-être au travail est un sujet important dans notre société, surtout dans la période que nous traversons. Les protocoles sanitaires nécessitent de plus grands espaces. C'est pour cela que pendant les vacances de Pâques, la commune a réaménagé la salle de repas et/ou de repos des professeurs des écoles de St Exupéry : création d'un accès direct par le parking arrière de l'école et création d'un petit coin cuisine équipée avec un espace d'environ 20 m<sup>2</sup> pour la prise des repas ou de la pause-café. Souhaitons que cela permette aux professeurs de toujours se sentir bien dans nos écoles Apprelanes.



## COMPOSTER, C'EST TRIER !



Les déchets organiques représentent environ 1/3 du poids de nos déchets ménagers. Ces déchets peuvent être valorisés naturellement. D'ici janvier 2023, il sera obligatoire de trier nos déchets organiques à la source. Aussi, le Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères de Penol (SICTOM) propose la commande groupée de composteurs

individuels. Ces composteurs seront livrés sur le territoire à l'automne 2021. Vous pouvez les commander dès maintenant en téléchargeant le bon de commande à l'adresse suivante <http://sictom-bievre.fr/le-compostage/> ou sur le site de la mairie.

Une formation au compostage vous sera proposée à la livraison du composteur.

## RÉHABILITATION DU BOULODROME-GYMNASE



Le projet de réhabilitation du gymnase initié en 2019 avance bien. Après des phases de réflexion, de discussion et de concertation, le choix d'une halle polyvalente a été retenue. En effet, cette salle sera composée :

- D'un espace dojo, yoga, danse... ;
- D'un espace dédié à la gym et autres disciplines ;
- D'un espace dédié aux grandes manifestations, puciers, foire aux vin... ;
- D'un espace buvette ouvert sur l'intérieur et l'extérieur pour les diverses mani-

festations ayant lieu sur la commune.

Le permis de construire a été accordé le 16/03/2021, et l'autorisation de travaux le 10/03/2021. Les autorisations d'urbanisme ayant été obtenues, la consultation des entreprises s'est terminée le 31 mai. Le démarrage des travaux est prévu à la fin de l'été et seront suivis par Atelier Métis Architectes.

Les objectifs recherchés sont l'amélioration de la performance énergétique avec un système de chauffage 100 % biogaz et l'amélioration du confort d'utilisation pour les usagers.



## FIN DES TRAVAUX DE LA ROUTE DU RIVIER ET DE LA RUE DU TRAM



**Les travaux de la 3<sup>e</sup> tranche sont en cours de finalisation et devraient être terminés pour la rentrée scolaire de septembre 2021.**

Le tapis de la voirie a été réalisé début juin. Pour ce faire, la voirie a dû être fermée à la circulation pendant une semaine et ce afin de permettre notamment le passage du finisher goudron sur la pleine largeur de la voirie.

Le marquage de la voirie (marquage du plateau ralentisseur, losange résine...) sera réalisé courant juillet. Tout comme la finition du futur parking.

Les trottoirs n'ont pas encore été réalisés en enrobé. Comme vous avez pu le constater, les poteaux Télécom sont tou-

jours en place. Nous sommes en attente de la validation des services d'Orange pour l'enfouissement des réseaux avant de pouvoir enlever les poteaux et réaliser la finition du trottoir ainsi que la pose de l'éclairage. La date annoncée par Orange nous permettrait la finition des trottoirs pour fin août.

Pour l'aire de Points d'Apport Volontaire, souhaitée enterrée par la commune, la date de fourniture des PAV n'a pas encore été communiquée par le prestataire. De ce fait, les PAV demeureront en aérien provisoirement, jusqu'à ce que la commune puisse réaliser l'aire qui sera similaire à celle du complexe sportif, avec 3 PAV.



## AVEZ-VOUS LA FIBRE ?

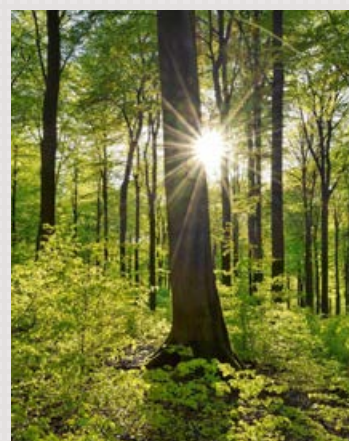
La fibre est en cours de déploiement sur le département de l'Isère. Après quelques difficultés techniques, les bâtiments communaux (Mairie et les écoles) sont désormais raccordés. Après une reprise technique par Isère fibre (déléguataire du conseil départemental), le déploiement pour les particuliers est de nouveau en cours.

Pour savoir si vous êtes éligible ou suivre l'avancement du déploiement rendez-vous sur le site du département : [www.iserefibre.fr](http://www.iserefibre.fr)



## ARBRES EN SÉCURITÉ

Nous constatons régulièrement sur la commune des arbres potentiellement dangereux pour la sécurité des personnes et/ou des biens. Fort de ce constat, la commune, avec le soutien de l'Office National des Forêts, a initié une étude permettant de repérer les arbres pouvant être problématiques sur le secteur du chemin de la Saint Vierge. A l'appui de ce rapport, la commune va rappeler les droits et obligations en matière d'entretien aux propriétaires défallants.





## INFORMATION RÉGIE DES EAUX



La qualité de l'eau est une préoccupation majeure de la Régie des Eaux de Bièvre Est et de la commune.

En plus des contrôles réglementaires effectués par l'ARS, et des contrôles déjà effectués par la Régie des Eaux (RE), la RE a pris la décision d'effectuer des prélèvements complémentaires sur l'ensemble du territoire de Bièvre est. Ces prélèvements sont effectués par un laboratoire indépendant, dans les bâtiments publics ou chez les particuliers. Lors des prélèvements effectués chez les particuliers, le technicien du laboratoire est accompagné d'un agent de la régie des eaux (qui a une carte professionnelle).

## INFORMATION RÉGIE DES EAUX

Nous vous rappelons que la compétence eau et assainissement est gérée par la Régie des eaux de Bièvre-Est.

Si vous avez des questions sur votre facture, sur un raccordement en eau ou assainissement collectif, ou si vous voulez des renseignements pour un assainissement non collectif (si le « tout à l'égout » n'est pas disponible), la Régie des eaux est disponible au numéro suivant : **04 76 31 58 66** ou par mail :

**regiedeseaux@cc-bievre-est.fr**

Plus d'information sur le site internet :  
**<https://www.cc-bievre-est.fr/1599-regie-des-eaux.html>**

## LOCALISATION DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRES SUR LA COMMUNE D'APPRIEU



**Vous êtes de plus en plus nombreux à trier vos déchets d'emballage et nous vous en remercions.**

La collecte des déchets d'emballage est assurée par Bièvre Est. À ce jour, cette collecte connaît de multiples dysfonctionnements et vous nous en faites part régulièrement. Les élus ont remonté à plusieurs reprises ces difficultés à la Communauté de Communes et un groupe de travail « gestion des déchets » vient d'être mis en place afin d'améliorer le service.

À ce jour, la commune d'Apprieu dispose de 7 Points d'Apport Volontaire (PAV), répartis de la manière suivante :

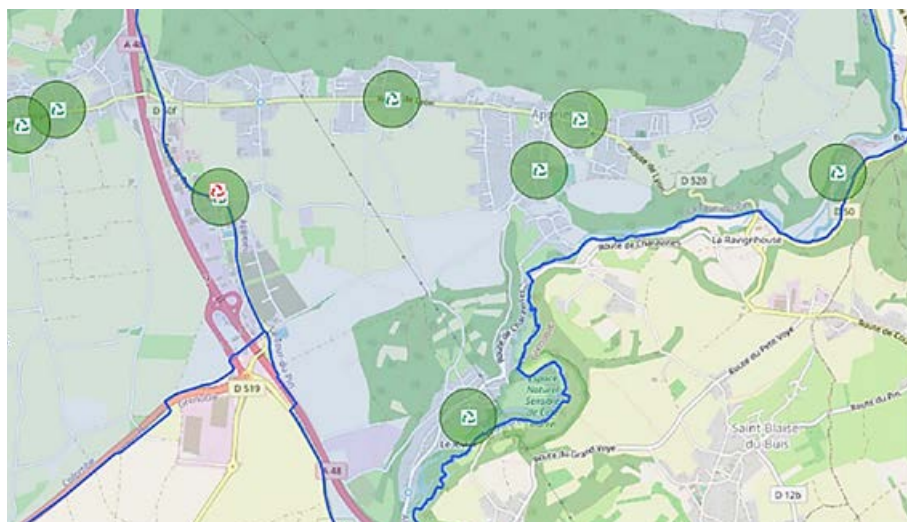
- Au Rivier d'Apprieu à proximité de l'ancienne école,
- À Bonpertuis, rue des Acières
- Devant la déchetterie
- Sur la Place Buisière,

- Route du Rivier à l'entrée du complexe sportif,
- Rue du Tram, près du Gampaloup
- Route de Lyon, à proximité du centre technique, derrière l'immeuble le Cristal.

Les PAV ne se remplissent pas tous à la même vitesse. Si les bacs de la place Buisière et du complexe sportif sont vite pleins, ceux du centre technique et de la rue du Tram se remplissent souvent moins vite.

Bièvre-est a répondu à un appel d'offre afin d'ajouter des PAV sur la commune. Nous avons l'objectif d'en installer notamment sur Plambois.

Dans cette période difficile, il est souhaitable de garder les abords des PAV propres, en évitant les déposes en dehors des conteneurs. Cela facilitera le travail des agents. Merci pour eux.



# Écocitoyenneté

## COMMENT ARRÊTER DE SORTIR LES POUBELLES ?



### Pensez au « 5 R » pour réduire nos déchets !

> **REFUSER** (Refuse en anglais) ce dont nous n'avons pas besoin comme les gadgets, sacs, emballages, « la Mode »..., en anticipant avec des alternatives (ex : sacs et boîtes réutilisables, objets et habits durables)

> **RÉDUIRE** (Reduce en anglais) en désencombrant, et en réfléchissant à nos réels besoins. La dernière technologie est-elle indispensable ? (ex : téléphones et ordinateurs portables)

> **RÉUTILISER** (Reuse en anglais) ce que nous avons déjà afin d'éviter l'achat de nouveaux objets.

Regardons le marché de l'occasion, les Ressourceries. Réparons avec les Repair Café... Cela coûte moins cher que du neuf ! Échangeons, donnons nos objets devenus inutiles !

> **RECYCLER** (Recycle en anglais) ce que l'on ne peut ni refuser, ni réduire, ni réutiliser.

> **COMPOSTER** (Root en anglais) tout le reste, avec un composteur ou des poules !



En France, l'eau en bouteille parcourt en moyenne 300 km avant d'arriver dans notre verre !



## LUTTER CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Le dispositif de lutte contre le « moustique tigre » est activé par la direction générale de la santé chaque année du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre.

Dans notre région, ce dispositif concerne 6 départements dans lesquels le moustique tigre s'est implanté depuis 2012 : l'Ain, l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, le Rhône et la Savoie.

Chacun, en modifiant son comportement et en adoptant des gestes simples et peu contraignants, peut participer à la lutte contre sa prolifération et aider à prévenir l'introduction de la dengue, du chikungunya ou du Zika dans notre région. La mobilisation de tous est essentielle !

Pour lutter contre ce moustique, il est nécessaire de limiter ses lieux de ponte et de repos.

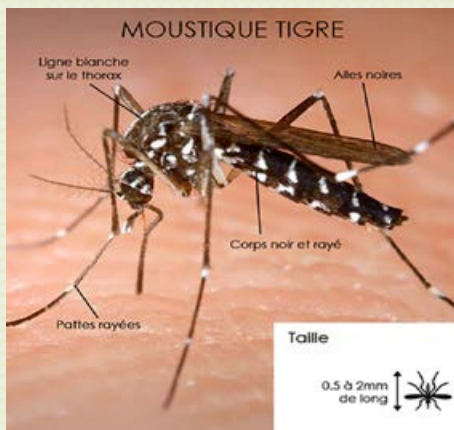
- Enlever** tous les objets abandonnés dans le jardin ou sur la terrasse qui peuvent servir de récipient.
- Vider** une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux.
- Remplir** les soucoupes des pots de fleurs avec du sable mouillé.

**Je couvre, je jette, je vide**  
tous les récipients pouvant contenir de l'eau

- Vérifier** le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...).
- Entretien** le jardin : élaguez, débroussailliez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources d'humidité.
- Couvrir** toutes les réserves d'eau à l'aide d'une moustiquaire.

Les produits anti-moustiques ne permettent pas de les éliminer durablement.

ars  
ARS Auvergne-Rhône-Alpes  
www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr



## LE FRELON ASIATIQUE

Apparue en 2016 dans le sud du département, la présence du frelon asiatique a plus que triplé sur notre territoire entre 2019 et 2020. Et cette année encore, le nombre de nids primaires enregistrés est équivalent à la même période en 2020 !

Afin de prévenir ses conséquences sur l'apiculture, la biodiversité, l'environnement et la santé publique, il est nécessaire de mener une lutte active pour limiter son expansion.

L'association Groupement de Défense Sanitaire de l'Isère s'occupe notamment de la destruction des nids de frelons asiatiques. Il existe également sur le marché des dispositifs naturels mis au point par des apiculteurs, tels que des bacs de capture à frelons sélectifs.

Si vous découvrez un nid sur notre territoire, votre premier interlocuteur est la communauté de communes : 04 76 06 10 94.

### À noter :

Le Département de l'Isère et la CCBE subventionnent pour chacun 50% du coût de destruction d'un nid, qui s'élève environ à 200 euros.

**LE FRELON ASIATIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

**SIGNEZ SA PRÉSENCE !**

Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone est invitée à en faire le signalement :

Sur le site internet : [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)  
afin de connaître les démarches

La Région Auvergne-Rhône-Alpes | GDS Auvergne-Rhône-Alpes

# UNE STRATÉGIE BUDGÉTAIRE 2021 MARQUÉE PAR LA COVID 19

Lors de sa séance du 25 mars 2021, le conseil municipal a adopté à l'unanimité le budget 2021.

En 2020 La crise sanitaire a affecté notre budget tant en dépenses qu'en recettes, en fonctionnement comme en investissement.

En 2021, cette crise sanitaire va continuer d'affecter les finances de la commune, n'oublions pas également les contraintes budgétaires imposées depuis

plusieurs années par une diminution des dotations de l'État. Le choix des élus est de continuer à proposer des services municipaux répondant aux attentes des Apprelans et de poursuivre les investissements visant l'amélioration du bien-être des habitants, sans faire porter le poids des réalisations sur le budget des ménages d'Apprieu, ni aujourd'hui ni demain.

**Budget fonctionnement : 2 432 455 €**

**Budget investissement : 3 805 052€**

Dépenses de fonctionnement	BP 2020	BP 2021	Recettes de fonctionnement	BP 2020	BP 2021
Charges à caractère général	755 984 €	775 611 €	Impôts et taxes	1 531 152 €	1 635 508 €
Charges de personnel	961 750 €	962 410 €	Dotations subventions reçues	508 741	534 163 €
Autres charges de gestion courante	223 689 €	250 998 €	Produits des services	161 745 €	133 397 €
Charges financières	38 000 €	38 000 €	Autres produits de gestion	15 200 €	15 200 €
Dépenses imprévues	0 €	15 000 €	Atténuation de charges	28 000 €	22 000 €
Autres dépenses	319 748 €	14 477 €	Autres recettes	32 503 €	32 514 €
Virement à la section d'investissement	372 695 €	375 959 €	Résultat de fonctionnement reporté	21 830 €	59 673 €
Total	2 299 171 €	2 432 455 €	Total	2 299 171 €	2 432 455 €

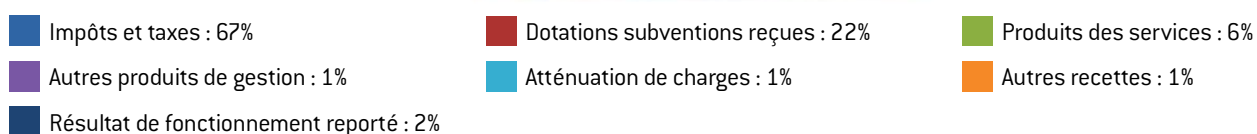
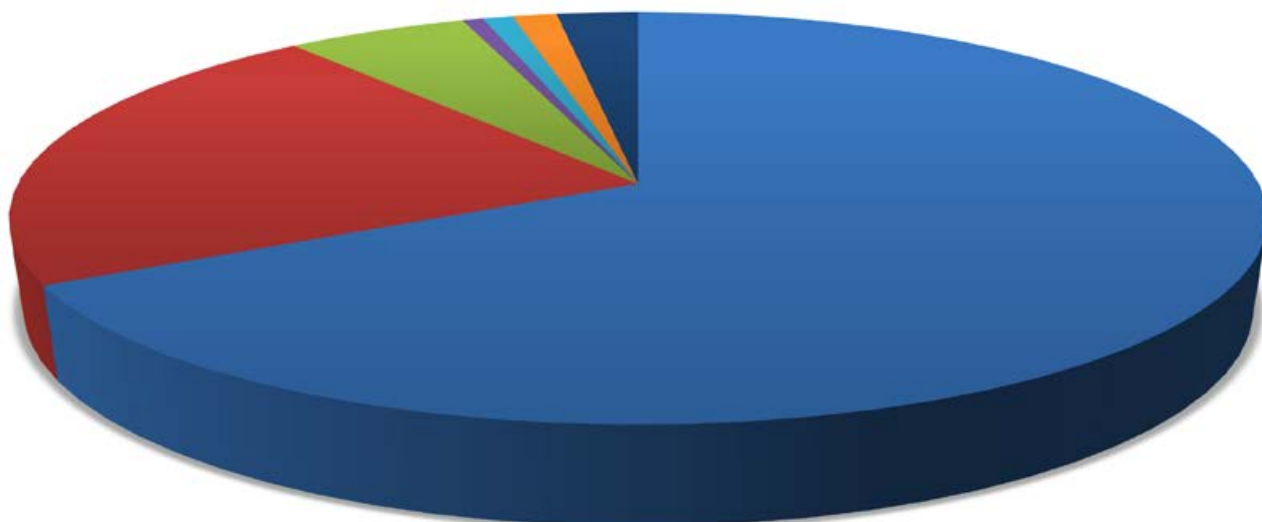
Le virement à la section d'investissement représente l'épargne brute de la commune. L'épargne brute constitue le solde entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement d'une collectivité.

Elle permet d'identifier :

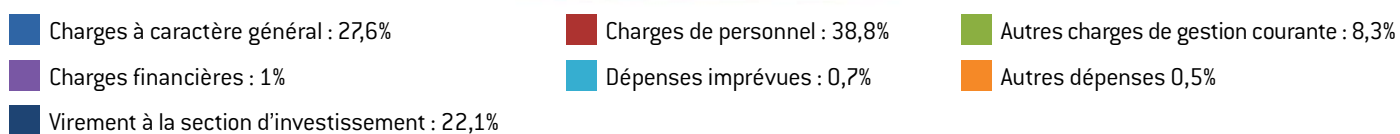
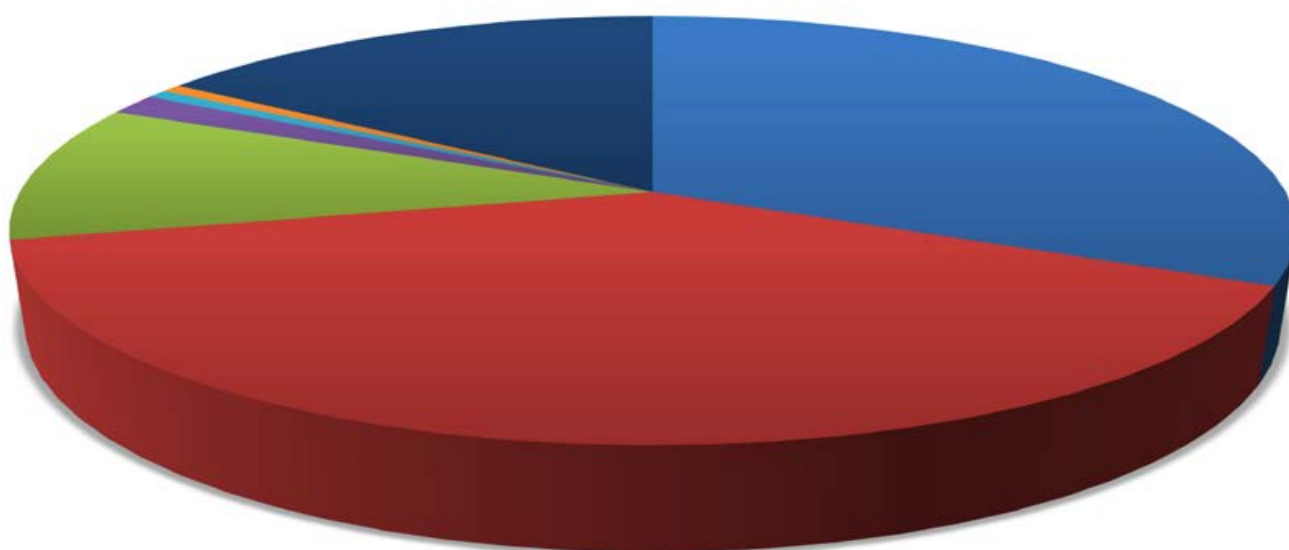
- Les marges de manœuvre existantes au sein de la section de fonctionnement ;
- La capacité qu'a une commune à se désendetter ou à investir.

En 2021, notre épargne brute (375 959 €) augmente et traduit la bonne santé financière de la commune.

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT



## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



## AXES PRINCIPAUX D'INVESTISSEMENT DU BUDGET 2021

Projet de rénovation énergétique du boulodrome-gymnase	2 554 263 €
Voirie-sécurisation	671 755€
Modernisation des services	266 700 €
Les écoles	140 766€
Environnement	73 700€
Affaires sociales	30 000€

## DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Lors de la séance du 29 avril, le conseil municipal

- a décidé de conventionner avec la Fondation 30 millions d'amis pour la stérilisation des chats errants sur le domaine public pour l'année 2021 et a autorisé le maire à signer la convention. Depuis 2015 la commune s'est engagée pour une gestion durable de la population des chats errants sur son territoire par la stérilisation. Le partenariat avec la Fondation 30 millions d'amis permet de répartir à part égale le coût de la stérilisation.

- a voté le nouveau règlement intérieur de la médiathèque La Sirène afin d'harmoniser les règles en matière de gestion des grands retards entre les médiathèques du réseau de La Fée Verte. Lors de retards dans le retour des documents, trois rappels sont envoyés. À l'issue du troisième rappel, un titre de recettes sera émis, pour mise en recouvrement par le Trésor Public. Les documents non-rendus seront alors facturés forfaitairement (15€ pour les livres, 30€ pour les CD et DVD) ; s'y ajoutent des frais de dossier de 30€. Après émission de ce titre de recettes, les bénévoles et responsables de la médiathèque ne peuvent plus agir de quelque façon que ce soit sur le dossier, même si les documents sont retournés.

- a approuvé la Décision Modificative n°1 du budget principal 2021 pour notamment intégrer des recettes supérieures aux prévisions.

- a été informé des travaux en cours : voirie de la rue du Tram, préau de l'école élémentaire, réhabilitation du boulodrome-gymnase.

### Lors de la séance du 27 mai le conseil municipal

- a tiré au sort les jurés d'assises pour 2022. Pour la commune d'Apprieu, 9 noms ont été tirés au sort à partir de la liste électorale, mais seulement 3 figureront sur la liste annuelle du département de l'Isère.

- a approuvé le compte administratif du budget communal

2020. Il a été constaté des dépenses supplémentaires en lien avec la crise COVID-19 et des recettes en baisse suite à la non location des salles municipales et à la fermeture des services périscolaires. Il a donc fallu adapter le budget pour garder un bon état de nos finances tout en poursuivant les projets d'investissements.

- a décidé l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice. Le compte administratif 2020 faisant apparaître un excédent de fonctionnement, cela permet de financer des investissements.

- a approuvé le compte de gestion du budget principal 2020 dressé par le Trésorier.

- a approuvé les tarifs des restaurants scolaires et des garderies périscolaires pour l'année 2021-2022. Une augmentation des tarifs des restaurants scolaires a été appliquée suite aux adaptations nécessaires dues à la crise sanitaire. Une harmonisation des tarifs des garderies du matin et du soir a été décidée.

- a approuvé le règlement intérieur des restaurants scolaires et des garderies périscolaires pour l'année 2021-2022. Il ne fait pas l'objet de grandes modifications. Le terme de garderie a été modifié en « accueil périscolaire » pour prendre acte de la volonté de la commune de mener la transformation du service en ALSH (Accueil Loisirs Sans Hébergement). Il a également été intégré la communication SMS en cas de perturbation des services périscolaires, en lien avec l'alerte SMS mise en place en début d'année.

- a adopté les subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2021. Il est précisé que ces subventions ne seront versées que lors de la production du dernier bilan moral et financier des associations concernées. Cette année, trois nouvelles associations recevront une subvention. Il est précisé qu'en plus, la commune met à disposition gratuitement les équipements communaux pour toutes les associations de la commune.

### RÉSULTATS 2<sup>E</sup> TOUR ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES :

Inscrits : **2486**

Votants : **765**

Exprimés : **673**

Blancs : **74**

Nuls : **18**

Binôme :

**M<sup>me</sup> Sylviane COLUSSI et M. Michel MOREL (REM) : 374**

Binôme :

**M. Cyrille MADINIER et M<sup>me</sup> Isabelle MUGNIER (UD) : 299**

### RÉSULTATS 2<sup>E</sup> TOUR ÉLECTIONS RÉGIONALES

Inscrits : **2486**

Votants : **766**

Exprimés : **731**

Blancs : **21**

Nuls : **14**

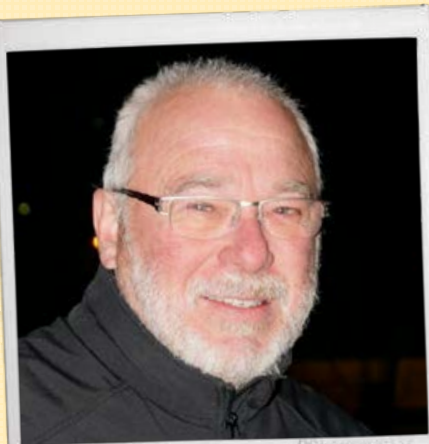
**M. Laurent WAUQUIEZ (LUD) : 371**

**M<sup>me</sup> Fabienne GREBERT (LECO) : 259**

**M. Andréa KOTARAC (LRN) : 101**



## TROMBINOSCOPE DES ASSOCIATIONS (SUITE)



### Marien Jacquemond

**Président du Hand Bièvre Terres Froides,**  
club intercommunal créé en 1987.

Officier de sapeur-pompier à la retraite  
Médaille, échelon Argent Jeunesse et Sports  
Médaille, échelon Bronze de l'Encouragement, du  
Dévouement et du Bénévolat - Promotion Simone  
Veil.

Évolue dans le monde du handball depuis l'âge  
de 11 ans - Première licence au HBTF lors de la  
saison 93/94.

Membre du comité Handball de l'Isère  
-mandature 2016-2020



### Marjorie Perez

**Présidente : Tous avec Maddy  
et les enfants malades**

L'association réalise des animations pour  
collecter des fonds afin d'aider à la recherche et  
améliorer le quotidien des enfants atteints de  
cancers.

L'ensemble des fonds est reversé aux  
établissements luttant contre le cancer  
pédiatrique.



### Sylvain Mouillac et Fred Colin

**La Fabrique citoyenne**

lafabriquecitoyenne.bievreest@gmail.com  
06 22 22 20 76

Une association aux multiples talents : vente de  
produits locaux, jardins partagés, analyse  
prospective des ressources en eau et de leur  
gestion sur le territoire, connaissances sur l'état  
de la faune sur le territoire et sur ses  
déplacements, transition écologique, bricoleurs  
en transition.



### Cédric Legat

**Président de LCA Foot 38**

Né en 2007 de la volonté des dirigeants de  
regrouper les communes du Grand-Lemps, de  
Colombe et d'Apprieu, le LCA Foot 38 - club de  
football amateur labellisé École de Foot par la  
Fédération Française de Football - accueille les  
footballeuses et footballeurs à partir de 5 ans.  
Retrouvez toutes les infos sur notre site internet  
[www.lca-foot38.fr](http://www.lca-foot38.fr)



### Christophe Guillaud Rollin

**Président de Musique des Terres-Froides**

Musique des Terres-Froides : C'est une Association  
Musicale comportant un Orchestre d'Harmonie,  
un Ensemble Musical festif (« la Débandade »)  
et une Ecole de Musique (cours individuels  
d'instruments et orchestre de jeunes).

Vous pouvez trouver toutes les informations  
sur notre association sur notre site internet :  
<https://mdtf.weebly.com>



### Guy Mounac

**MUZIK'APP**

38690 OYEU

Chef d'entreprise d'ingénierie du bâtiment  
Marié, 2 enfants

Président de Muzik'app depuis Octobre 2020



Hommage au Lieutenant honoraire Jacques COMIEN, ancien chef de corps et ancien président de l'amicale d'Apprieu de 1992 à 1998.

Il a incorporé en mars 1966, nommé adjudant en 1975, puis chef de corps en 1976, adjudant/chef en 1984, sous/Lieutenant honoraire le 8 septembre 1995, jour de son anniversaire et de la passation de pouvoir de chef de caserne. Il reçoit les médailles d'argent, de vermeil et d'or en 1996.

A sa prise de commandement en 1976 il sera obligé de former les sapeurs pompiers pour redonner un nouvel élan à cette compagnie. Il sera également à l'origine de l'incorporation de la première femme.

En étroite collaboration avec les diverses municipalités, il sera l'investigateur de nombreux projets : l'agrandissement de la caserne, l'achat de nouveaux véhicules et de matériels indispensable pour assurer la sécurité de nos citoyens d'Apprieu.

Homme serviable, toujours à l'écoute, blagueur, aimait raconter des histoires lors des saintes barbes en famille mais aussi lors des manifestations.

Que de souvenirs et de choses accomplies à ses côtés.

Le jour de ses obsèques, une cérémonie exceptionnelle lui a été rendue accompagnée de ses amis pompiers et de la FNACA

Jacques, tu demeureras à tout jamais dans la mémoire des sapeurs pompiers

**Lieutenant TROUILLOUD Pascal**



## UN FORUM DES ASSOCIATIONS POUR UNE BELLE REPRISE D'ACTIVITÉ



Nous avons connu une année plus que compliquée à cause de la crise sanitaire. Nos associations ont particulièrement souffert, devant rester muettes durant ce long chemin. Nous comptons sur vous pour répondre présents lors de notre Forum des associations annuel qui

aura lieu le 3 septembre à 17h au gymnase. Venez y découvrir ou redécouvrir vos loisirs de l'année. Ils sont essentiels à la vie de notre commune et au maintien de notre grand choix de tissu associatif. En espérant vous voir nombreux lors de ce RDV très important pour nous tous.

## LE 13 JUILLET, 1<sup>ÈRE</sup> FÊTE DE L'ANNÉE !

Après une année sans manifestations, le Comité des fêtes est plus qu'heureux d'annoncer que la soirée du 13 juillet aura bien lieu, au complexe sportif dès 19h30. Au programme : Lasagnes party, feu d'artifice et bal. Du classique, mais qui fera du bien pour se retrouver, refaire la fête. Un peu comme avant, tout en respectant les gestes barrières. Les tickets repas sont en vente dans les boulangeries Lauwers, au bar tabac (près de l'église) et en mairie, lors de permanences les mardi, jeudi et samedi matin.

Pour les adultes, le repas (à 11 €) est composé d'un wrap à l'italienne, de lasagnes (avec ou sans fromage) et d'une part de tarte aux pommes. Pour les enfants (repas à 5 €), ce sera une 1/2 part de lasagnes (avec ou sans fromage) et une glace.

Aucune vente de tickets repas ne se fera sur place. Pensez bien à les acheter à l'avance afin de profiter de toute la soirée. Le repas sera animé par Muzik'App et le bal par un DJ.

Pour suivre l'actualité du Comité des fêtes, rendez-vous sur sa page Facebook : Comité des fêtes Apprieu.



**DATE LIMITE DE VENTE DES TICKETS REPAS, LE 6 JUILLET AU SOIR.**





Un grand MERCI à tous les donateurs solidaires qui se sont mobilisés le 14 juin, lors de la Journée mondiale des donneurs de sang !

Cette année, l'Établissement Français du Sang (EFS) et l'Association Française des Hémophiles (AFH) étaient partenaires pour ce temps fort.

### L'été est là !

Chaque année on observe une baisse sensible des réserves durant cette période. Les vacanciers ont tendance à moins donner leur sang. Or les besoins des malades en produits sanguins ne diminuent pas pendant les vacances et sont toujours aussi vitaux.



Renseignez-vous sur les lieux de collecte mobile au plus proche de vos vacances <https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

Prenez le temps d'un rendez-vous <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte/liste>

**Nous comptons sur vous !**

Prochaines collectes de sang à Apprieu : les 6 septembre, et 15 novembre 2021.

## LA FABRIQUE CITOYENNE BIEVRE EST



### La Fabrique citoyenne présente...

- Tu as entendu parler des Paniers Apprelans animés cette année par la Fabrique ? Ce petit «marché» le samedi matin sur la place Buisnière ? Non ? Ils font venir les producteurs du coin, ils essaient de faire bouger les habitudes de consommation mais ce n'est pas simple.
- Moi, j'ai entendu parler de cette association mais pour des jardins partagés à la Cure derrière l'église !
- Attends mais quel rapport ?

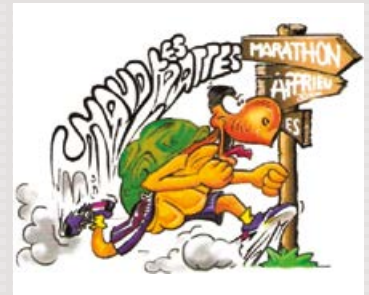
- Ils expliquent que pour faire évoluer nos habitudes de consommation, il faut commencer par retrouver un rapport concret avec la terre et ce qui y pousse. Parents et enfants peuvent s'y former.

- Ah oui pas mal, mais comment font-ils pour mettre tout ça en place ?!

- Et bien ils discutent beaucoup avec les élus sans que ces projets ne pourraient se concrétiser.

- Va les voir aux jardins le samedi après midi, ils t'expliqueront tout !

[lafabriquecitoyenne.bievreest@gmail.com](mailto:lafabriquecitoyenne.bievreest@gmail.com)

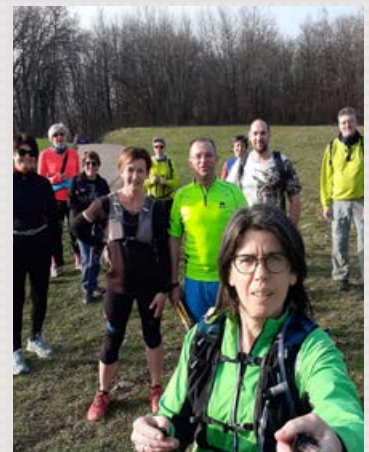


Après une reprise progressive de nos activités, nous pouvons reprendre tous nos entraînements et sorties à partir de Juillet. Ils se poursuivront tout l'été dans le respect des règles sanitaires. Nous continuons à vous proposer Course, Marche rapide et Randonnée les 12 mois de l'année.

Nous espérons bien maintenir notre 5ème Salon des vins et de la gastronomie les 20 et 21 novembre malgré la crise sanitaire et les travaux du gymnase et travaillons pour vous proposer une édition toujours plus conviviale en garantissant la sécurité pour tous.

N'hésitez pas à prendre contact par mail ([chaudlespattes@gmail.com](mailto:chaudlespattes@gmail.com)) ou venir lors de nos entraînements pour nous rencontrer.

**Vous trouverez de nombreuses informations sur notre site : [www.chaudlespattes.fr](http://www.chaudlespattes.fr) et notre page Facebook : [chaudlespattes](https://www.facebook.com/chaudlespattes)**





Avec l'allègement du couvre-feu et la réouverture des salles municipales, les cours de Muzik'app ont pu reprendre en présentiel, mi-juin, pour le plaisir de tous.

Cette année, la fête de la musique ne s'est pas déroulée le jour J sur Apprieu mais elle sera reportée le samedi 11 septembre. N'hésitez pas à venir écouter de la bonne musique et/ou nous donner un coup de main. Un des ateliers de musiques actuelles a pu jouer sur celle de Grand-Lemps.

L'un d'entre eux jouera aussi en première partie de soirée lors de la fête d'été du 13 juillet au gymnase.

On a hâte de vous retrouver tous que ce soit lors de nos cours à la rentrée et en concert prochainement!

Bon été.  
Musicalement vôtre.



Enfin la reprise pour la Musique des Terres-Froides !

Que le temps nous a semblé long durant ces derniers mois... Pas de répétition de l'harmonie depuis mi octobre, des cours de musique à travers l'écran de l'ordinateur, pas ou peu de lien social...

Mais depuis le 22 mai, enfin ! On a repris avec joie le chemin de la salle de répétition. Quel bonheur de se retrouver, de rejouer ensemble, et c'est avec beaucoup de motivation que nous nous sommes remis au travail ! Il ne s'agit pas de faire juste des notes, mais plutôt des notes justes ! La MdTF était présente à la fête de la musique de Saint Hilaire de La Côte le 19 juin, et du Grand-Lemps le 21 juin.

Venez nous écouter, nous rencontrer, nous rejoindre ! Contactez-nous pour tout renseignement au 04.76.55.82.81

Que vive la musique et surtout profitez de la joie qu'elle procure !



## ACCA D'APPRIEU



Début juin, l'ACCA s'est réunie pour son assemblée générale. Le maire et quelques élus étaient à leurs côtés pour partager cette matinée de retrouvailles après une année compliquée. Le président Arthur De Castro et son bureau ont fait le bilan de la saison et présenté les projets pour la saison à venir : installation d'une cabane de chasse et de miradors de sécurité, changement de statuts de l'association et du règlement

de chasse. Le bureau a été renouvelé. Arthur De Castro reste président, secondé par Joris Novelli. Erwin Hetzler est secrétaire et Loïc Fèvre son adjoint. Seul le trésorier change, c'est maintenant Pascal Trouilloud. Il est secondé par Vincent Rey-Tinat. Une rencontre avec la mairie est prévue pour parler de ces projets. Arthur De Castro invite tous les appelants à la journée diots et tripes qui aura lieu en mars 2022.



LCA FOOT 38



LABEL JEUNES  
EXCELLENCE



Saison blanche... vivement la prochaine ! Le contexte sanitaire a durement perturbé la saison de football avec notamment l'arrêt des compétitions. Profitons de cette lucarne pour adresser une pensée à nos (plus jeunes) licencié(e)s qui n'ont pu s'adonner pleinement à leur jeu favori et des remerciements sincères à nos part-

naires qui nous ont renouvelé leur soutien, malgré leurs propres difficultés à surmonter la crise, ainsi qu'à nos éducateurs et bénévoles qui se sont efforcés de maintenir un maximum d'activité.

Afin de se projeter avec optimisme et impatience vers la prochaine saison, le club pro-

posera un tarif de licences avec une remise optimale à tous ses licencié(e)s.

Pour atteindre ses objectifs le LCA Foot 38 aura plus que jamais besoin de vous : joueur(se)s, parents ou amis et entreprises.

Rejoignez-nous pour fêter ensemble la reprise du foot !  
Infos et contacts sur [www.lca-foot38.fr](http://www.lca-foot38.fr)

## PAROLE À VIVRE ENSEMBLE APPRIEU

**La face cachée du scrutin du 27 juin :** si tout a été dit sur l'analyse du double scrutin Départemental et Régional et notamment la très faible participation du 2ème tour (30% à Apprieu), plus faible qu'au premier tour (33%), l'absence des jeunes, la participation des plus anciens, le nombre de bulletins

blancs rarement atteint en proportion, exprimant le rejet des deux binômes par une partie de l'électorat, il reste quelques expressions particulières seules connues des scrutateurs (habitants volontaires en charge de l'ouverture des enveloppes). Les bulletins nuls : expressions souvent très

bien préparée et porteuse de messages sans équivoque « non là vraiment je ne sais pas ! », un bulletin maison représentant un chroniqueur polémiste, une enveloppe comportant les 3 bulletins des régionales... dérision... réaction et colère ? Mais une forme d'expression.

## PAROLE À APPRIEU NOUVELLE DYNAMIQUE

### Fleurissons Apprieu

Après un an et demi de chamboulement du quotidien, nous voici arrivés dans la période estivale qui doit nous permettre de profiter à nouveau d'une

« vie normale » en retrouvant les amis, le soleil, les barbecues et les sourires. Pour apprécier la gaieté des beaux jours, il serait intéressant d'embellir notre commune, pour cela nous proposons aux Apprelans de fleurir leurs jar-

dins pour qu'Apprieu soit encore plus agréable à vivre. Nous proposerons à la municipalité d'organiser un concours « maisons fleuries » dès le printemps 2022.

Jean-Charles Genin - Paulette Roure



## AGENDA



## SEPTEMBRE

V3	Mairie	Forum des associations - 17h-20h	Gymnase
L6	Don du sang	Collecte - 16h30-19h45	Les Tisserands
S11	Muzik'App	Fête de la musique	Place Buissière
S18	Randonnée croquis	Ari' Prieu - 13h30-17h30	Préau mairie
S25	Spectacle Do Rêve Mi	Médiathèque La Sirène - 15h	Les Forgerons



## ÉTAT CIVIL



### MARIAGES

- **GONON Jean-Baptiste et XAVIER Eloïse** : 20 mars 2021
- **PEYLIN Kevin et ALLAFORT Mélanie** : 17 avril 2021
- **MOLLARET Régis et LAMA Fédérica** : 22 mai 2021



### PACS

- **MARZOCCA Romain et DA SILVA Tiphanie** : 20 mars 2021



### NAISSANCES

- **DAPSENCE Alexandre** : 1<sup>er</sup> février 2021
- **DAPSENCE Raphaël** : 1<sup>er</sup> février 2021
- **ROUQUAIROL Jules** : 15 mars 2021
- **FLAMANT Mila** : 26 mars 2021



### ILS NOUS ONT QUITTÉS

- **DAPSENCE Raphaël** : 8 février 2021
- **BRUNET Josette** : 22 février 2021
- **BILLON Robert** : 5 mars 2021
- **CLEMENT Hélène** : 7 mars 2021
- **PREVOT- DOZEVILLE Michel** : 10 mars 2021
- **COMIEN Jacques** : 18 mars 2021

## LA GAZETTE D'APPRIEU

Directeur de publication : **Dominique Pallier**

Rédaction : **Commission communication, Mairie d'Apprieu**

Coordination : **Valérie Déguillaume-Millat** / Suivi administratif : **Malorie Jouffray**

Impression : **Imprimerie Ruzzin** - Tirage à 1700 exemplaires

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Mise en page : **www.oliviersalvaia.fr**

Mairie d'Apprieu - 04 76 65 10 13 / **accueil@apprieu.fr**

Distribution : Mairie d'Apprieu - Site internet : **www.apprieu.fr**

